

**Objet : Fourniture de vêtement de travail et d'équipements de protection individuelle (EPI) pour l'ensemble du personnel de la Communauté de Communes Sud Roussillon**

**Le Président de la Communauté de Communes Sud Roussillon,**

**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment les articles L. 2122-1 et R 2122-8,

**Vu** le décret n°2025-1386 du 29 décembre 2025 modifiant certains seuils relatifs aux marchés publics et notamment réhaussant le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés de fournitures ou de services,

**Vu** la délibération du Conseil de Communauté du 08 avril 2026 prise en application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités, donnant délégations de compétences et de signature des marchés publics - Délégation du Conseil au Président et au Bureau,

**Considérant** la nécessité de passer un marché de fournitures afin de doter le personnel de vêtement de travail et d'équipements de protection individuelle,

**Considérant** que le montant estimatif des prestations fixé à 17 000,00 € HT,

**Considérant** que trois opérateurs économiques ont été consultés et que seule une offre a été présentée dans les délais impartis,

**Considérant** que l'offre présentée par l'entreprise CIS COMPTOIR INDUSTRIEL SÉCURITÉ, a été jugée économiquement la plus avantageuse,

## DÉCIDE

### **ARTICLE 1 :**

De conclure avec l'entreprise CIS COMPTOIR INDUSTRIEL SÉCURITÉ, un marché de fournitures, afin d'équiper le personnel en vêtement de travail et en équipements de protection individuelle, pour un montant de 19 584,80 € H.T. – 23 501,76 € T.T.C.,

### **ARTICLE 2 :**

Que le montant de la dépense induite est inscrit au budget Principal de la Communauté,

### **ARTICLE 3 :**

D'autoriser le pouvoir adjudicateur à signer le marché ainsi que toutes pièces utiles à son exécution,

### **ARTICLE 4 :**

Que la présente décision sera communiquée au Conseil de Communauté lors de sa prochaine séance.

Fait à Saint Cyprien, le

**22 AVR. 2026**

**Le Président  
Thierry DEL POSO**



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20260422-2026-04-19D-AU  
Date de télétransmission : 22/04/2026  
Date de réception préfecture : 22/04/2026

16 rue J. et J. Tharaud - CS 50034 - 66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél. 04 68 37 30 60  
Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114